

# Chapitre 5

---

## Le développement rural en Algérie face à la mondialisation des flux agricoles

**Omar Benbekhti**

### **Introduction**

Comme la guerre et la diplomatie, le commerce met en rapport les nations du monde. Ce que Fernand Braudel avait déjà appelé l'économie monde, se met en place progressivement. La mondialisation c'est un mouvement qui commence. Mais les pays sous-développés y sont si peu préparés, et si peu armés pour la subir, encore moins pour y participer. Leur seul « atout » économique reste pour l'instant leur démographie...si tant est que celle-ci puisse s'ériger en avantage comparatif. Ce serait donc forcer quelque peu la doctrine dans son orthodoxie.

Toutefois, il demeure qu'il existe aujourd'hui un grave déficit démographique en Europe : le taux de reproduction de la population tend à la baisse continue (2,2 requis pour la reproduction, alors qu'en France, le taux de reproduction est de 1,2 et de 1,1 en Italie). Ceci implique une diminution de la population active. S'il est possible de présenter la mondialisation comme une menace, on peut aussi l'appréhender comme une opportunité. La mondialisation, c'est peut être encore la formidable capacité de tenir le monde entier sous un seul regard.

Pendant que, dans le même temps, la Chine se développe à une allure foudroyante, l'Europe et l'ensemble des économies d'Occident accusent un ralentissement important de la croissance. On comprend aisément que la productivité du travail, la population active et le capital soient les déterminants de la production économique. De ce point de vue, on réalise l'ampleur du phénomène qui fait que le monde se re-polarise autour de la Chine et de l'Amérique. Le vieillissement de la population finit donc par avoir un impact négatif sur la croissance.

Il faut retenir cependant que, même si l'on a une population active importante, encore faut-il qu'elle soit qualifiée ; et donc l'éduquer par la formation, et investir dans l'éducation et la recherche développement. Par ailleurs, l'autosuffisance alimentaire reste un facteur majeur du développement de l'ensemble de l'activité économique ; surtout si l'on relève d'une économie historiquement sécularisée autour de la production agricole comme c'est le cas de l'Algérie.

Qui profite le plus de la mondialisation aujourd'hui ? Les pauvres, nous dit-on ! Certes, l'ouverture des marchés paraît être un bon moyen pour augmenter les richesses. Car, le libéralisme est censé s'opposer au monopole, à la corruption et aux privatisations et ouvertures des marchés sans normes et sans règles. Mais les investissements, sans modification institutionnelle, ça ne marche pas. Le destin d'une nation, ce n'est pas seulement une affaire de statistiques, c'est aussi une affaire de volonté.

### **Problématique**

La mondialisation est un challenge pour de nombreux pays, mais les pays émergents, sous-développés ou encore pauvres ne sont pas toujours bien équipés pour l'affronter. C'est encore plus frappant lorsqu'il s'agit de développement agricole pour réduire sa dépendance alimentaire dans un monde où l'arme alimentaire ne peut être négligée.

En Algérie, l'agriculture, tous produits confondus, ne participe qu'à concurrence de 10% au PIB, et la production nationale ne couvre qu'à peine 15 % des besoins alimentaires. Cette faiblesse de la production impose l'importation de plus de 3,4 milliards de dollars de produits agro-alimentaires divers dont la prédominance des céréales qui représentent près de 50% dans les budgets des ménages. La consommation moyenne par an et par habitant avoisine les 185 kg sous plusieurs formes. Malgré de louables efforts conduits pour provoquer des mutations dans les pratiques culturales, les céréales sont toujours considérées comme produits de consommation de base. Et elles continuent ainsi à peser lourdement sur la balance commerciale du pays. On peut se demander, pourtant, si des rendements qui atteignent, en moyenne, les 11 quintaux à l'hectare, peuvent contribuer à faire croire qu'il est possible d'envisager une quelconque recherche de sécurité alimentaire.

De ce point de vue, on peut considérer que la question de l'usage des terres à des fins plus rentables, intégrant comme objectif la préservation des ressources naturelles, devrait inciter à des politiques de reconversion. L'Algérie, qui est considérée comme l'un des pays les plus consommateurs de céréales dans le monde, offre seulement 6% de la SAU irriguée, avec une pluviométrie relativement faible, et inégalement répartie. L'avenir de la céréaliculture reste donc largement compromis et la mise en place d'une agriculture de substitution s'avère un enjeu stratégique. Les profondes mutations qu'ont connues les zones rurales du pays, dans leur diversité autant agro-écologique qu'économique et sociale, impliquent la recherche de solutions nouvelles adaptées à chacun des terroirs.

Ces zones sont caractérisées par un tissu culturel, économique et social très diversifié, un milieu physique fortement contrasté, une importante mosaïque d'activités, une grande diversité de paysages et de grands écarts de revenus et de conditions de vie : zones enclavées, pauvres et parfois surpeuplées au regard des ressources existantes. Les nouvelles voies de développement rural initiées actuellement par les pouvoirs publics, reposent sur une stratégie de développement globale, multisectorielle basée sur la capacité d'initiative des acteurs locaux.

Avec un peu plus de 30 millions d'habitants, l'Algérie est un des plus importants importateurs mondiaux de produits alimentaires et agricoles, avec une facture de plus de trois milliards de dollars/an. Cette dépendance alimentaire de l'Algérie, due à la sous-exploitation des ressources de la terre, et aux faibles performances techniques de la production, illustre clairement les écarts de développement dans le secteur de l'agriculture.

Les terres agricoles, les forêts, les zones montagneuses et les steppes constituent de loin le plus important des modes d'occupation de l'espace dans les zones rurales. Aujourd'hui, dans le monde, chaque pays revendique avec détermination des capacités d'innovation au travers d'un thème d'excellence, aussi bien les pays du nord à forte production agricole que les pays pauvres à faible rendement, prisonniers d'une dépendance alimentaire croissante. En Algérie, cette dépendance alimentaire serait tout autant liée à la sous-exploitation des ressources agricoles, qu'aux faibles performances techniques de production, mais aussi aux choix opérés depuis l'application des différentes réformes qui ont touché le secteur agricole après l'indépendance.

Aujourd'hui, le développement rural durable est élevé au rang de priorité nationale par les pouvoirs publics actuels. Il doit devenir le principe fondamental qui sous-tend toute politique rurale avec comme objectifs :

- inverser l'exode rural,
- combattre la pauvreté,
- stimuler l'emploi,
- répondre aux exigences croissantes en matière de quantité mais aussi de qualité, de santé, de sûreté, de développement personnel et,
- améliorer de façon générale et durable le bien-être dans les zones rurales.

L'agriculture peut-elle constituer une interface majeure, et doit-elle le demeurer, entre la population et l'environnement ? Les agriculteurs ont-ils à charge d'être les gardiens des ressources naturelles du milieu rural face à un processus de mondialisation économique qui semble prévoir de laminer les agricultures des pays pauvres ? Face à la réelle évolution des sociétés rurales, les solutions proposées, basées sur les complémentarités entre secteurs d'activité, sont-elles à même de créer les conditions d'un emploi durable ?

### Le contexte national

Dans l'état actuel de son développement, l'économie algérienne semble manquer d'orientation, de clarté et de visibilité. Elle paraît à bien des égards traduire une absence de vision globale. Malgré un processus de réformes enclenché depuis plus de dix ans, le système de décision reste flou et tragiquement lent. C'est une économie qui n'est presque plus planifiée, ni encore tout à fait libéralisée : elle paraît ingouvernable par le haut et incontrôlable par le bas avec des mécanismes de marché fortement détériorés.

Entre 1999 et 2002 l'Algérie a encaissé quelques 100 milliards de dollars, mais cette embellie financière masque en réalité un déclin économique profond. Un déclin dont les conséquences ont été brutales et désastreuses pour la population : un chômage galopant (plus de 30 % de la population active), 500 000 emplois perdus entre 1999 et 2000, un revenu divisé par deux, une importante détérioration du pouvoir d'achat et des conditions de vie des ménages. La moitié des Algériens vit avec moins de un dollar par jour.

En termes de classement mondial en développement humain, calculé sur la base du PIB, l'espérance de vie et le niveau d'instruction, l'Algérie est classée 107<sup>e</sup> sur 173 pays.

Les grands équilibres macro-économiques demeurent certes une préoccupation majeure, mais celle-ci est fortement tempérée par la recherche du bien-être social, les préoccupations environnementales, l'instauration de la démocratie, la participation équitable des femmes au développement et, bien entendu, l'intérêt pour la bonne gouvernance sans laquelle le développement reste une vue de l'esprit.

Les questions centrales du commerce et de l'investissement, l'emploi, la place des femmes dans le développement et la gouvernance sont des questions qui s'appliquent tout aussi bien au secteur rural. La croissance par habitant reste très faible pour ne pas dire presque nulle, un taux de chômage en constante augmentation depuis 1980 et des exportations hors hydrocarbures qui stagnent autour de 7% du PIB depuis plus de 20 ans.

Il apparaît clairement que pour opérer son intégration au commerce mondial, l'Algérie devra certainement développer davantage son secteur de productions agricoles. En effet, près des 2/3 de la population pauvre en Algérie vivent dans les zones rurales. Dans ces zones, les infrastructures de base sont insuffisantes et les niveaux de consommation alimentaire sont nettement plus faibles qu'en milieu urbain. On relève par ailleurs que la situation économique en milieu rural se caractérise par une plus grande faiblesse des revenus par rapport au monde urbain.

Le retrait de l'État des grands projets d'équipements, conjugué aux effets du programme d'ajustement structurel des années 1990 sur ces zones vont aggraver cette structure des revenus et l'état des équipements socio-économiques. La diminution des crédits publics a entraîné le ralentissement, voire l'abandon, de l'équipement des zones rurales. Dans le même temps, le volume croissant des importations agri-

coles et alimentaires va pourtant constituer une dimension importante pour la mise en place de la politique agro-alimentaire du pays.

Après la Conférence de Rio en 1992, la lutte contre la pauvreté rurale, rattachée à la dégradation de l'environnement, va faire l'objet de nouvelles approches gouvernementales sous la pression des organisations internationales.

L'appui à la diversification des activités économiques et sociales doit se concentrer sur un ensemble de moyens de nature à favoriser des initiatives capables de se développer par elles-mêmes émanant du secteur privé et des communautés rurales : investissement, assistance technique, services aux entreprises, infrastructures adéquates, éducation, formation, diffusion des progrès des technologies de l'information, renforcement des petites villes en tant que partie intégrante des zones rurales et éléments clés de leur développement, promotion du développement des communautés rurales viables et rénovation des villages.

C'est ainsi que l'ensemble des démarches de développement rural s'inscrit pleinement dans une logique de soutien à l'emploi développé en partenariat par les institutions techniques gouvernementales et locales, par la mobilisation des acteurs locaux et par le soutien à une démarche de préservation des ressources. Cette démarche est-elle porteuse d'un regard prometteur porté sur l'avenir de ces zones rurales, sachant par ailleurs la fragilité de ce secteur face au déferlement des produits alimentaires importés qui constituent une des factures les plus élevées dans le monde ?

Si la politique agricole devait s'adapter à une nouvelle donne et aux nouveaux défis qu'introduit la mondialisation en termes de demande et de disponibilités, d'évolution du commerce international, et face à la prochaine adhésion à l'Organisation mondiale du Commerce et l'association avec le marché de l'Union européenne, les zones rurales sont-elles bien placées pour répondre aux attentes des Etats, et peuvent-elles être à la base d'un modèle de développement durable, de qualité, original et moderne ?

Le programme national de développement agricole (PNDA), lancé à partir de 2000 se veut une réponse à ces demandes. C'est une tentative ambitieuse pour relancer le processus d'investissement dans l'agriculture, pratiquement interrompu depuis le milieu des années 1980. Ce programme vient renforcer le caractère libéral du cadre économique appliqué depuis les années 1980. Il s'agit, aux yeux des pouvoirs publics, d'une reformulation de la stratégie de reconstruction du territoire agricole, fortement négligée dans l'approche antérieure du développement, et qui devra être basée sur la revitalisation de l'espace rural.

L'Algérie présente une superficie de terre arable limitée : un peu plus de 8 millions d'hectares de superficie agricole utile (soit 3,3 % du territoire national) pour une superficie utilisée par l'agriculture de plus de 40 millions d'hectares. Les forêts représentent moins de 4 millions d'hectares (soit un taux de boisement de l'Algérie du Nord proche de 11 %) et les parcours occupent plus de 30 millions d'hectares. Les terres fertiles et susceptibles d'appropriation par les agriculteurs sont limitées

dans l'espace. A la fin de la décennie 1990, les structures agraires se présentaient ainsi :

**Tableau:** État des structures agraires (1999)

Statut juridique	Effectif	Superficie totale(ha)	Superficie moyen.(ha)
Propriétés privées	903 000	4 700 000	5,20
Attributions APFA	70 593	119 477	1,69
S/t domaine privé	973 593	4 819 477	4,95
EAC	29 556	1 839 163	62,23
EAI	22 206	220 285	9,92
S/t EAC-EAI	51 762	2 059 448	39,79
Fermes pilotes	165	138 500	839,40
Autres statuts (terres publiques)	38 876	513 328	13,25
S/t domaine public	90 803	2 713 276	29,90
Total général	1 064 396	7 527 753	7,08

**Source :** CNES

Le programme national de développement agricole (PNDA) a pour objectifs l'amélioration de la sécurité alimentaire par l'accès des populations aux produits et une augmentation de la couverture de la consommation par la production nationale. Cela devrait se réaliser par le développement des capacités de production et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Les investissements considérables qui sont consentis (38 milliards de DA pour la seule année 2001) pour le financement du PNDA visent essentiellement la mise en valeur des terres par le système des concessions, l'accroissement des rendements des céréales pour combler les déficits internes, la reconversion des systèmes de production, vers l'arboriculture particulièrement, et la création d'emplois permanents dans les zones rurales défavorisées.

Le programme national de développement agricole encourage par ailleurs la mise en valeur des terres agricoles par le régime de la concession pour permettre en même temps la valorisation et la conservation des ressources naturelles et, d'autre part, l'accroissement de l'investissement et de l'emploi au profit du secteur agricole orienté surtout vers les terres du Sud.

Ce programme s'appuie sur des actions de soutien aux exploitants agricoles pour développer les productions adaptées aux zones naturelles et aux terroirs et reconverter ainsi les systèmes d'exploitation des sols, en particulier dans les zones soumises à l'aridité et qui constituent une menace de désertification. Cette reconversion est appelée à s'effectuer au profit de l'arboriculture et de la viticulture.

Les projets qui seront conduits seront soutenus par des fonds créés spécialement pour alimenter les différentes actions du PNDAR : le Fonds national de Régulation et de Développement agricole et le Fonds pour la Mise en Valeur par les Concessions, entre autres.

Ces objectifs de reconstruction du territoire agricole se justifient parce qu'ils s'insèrent dans la nouvelle politique d'intégration du système de production agricole

dans les mécanismes du marché mondial, tels que perçus par les pouvoirs publics. C'est en particulier le cas pour la reconversion vers l'arboriculture fruitière et le retour à la vitiviniculture. En sus de ces objectifs, ce programme s'insère aussi dans la nouvelle vision mondiale portée par la philosophie développementiste issue de la conférence de Rio sur le développement durable.

On relève donc que les orientations et les objectifs portés par ce programme sont donc fortement liés aux impératifs socio-économiques et techniques définis dans le cadre de la mondialisation des économies et de l'approche qui s'y rattache du développement durable.

Cette dimension internationale explique ainsi que le processus de reconstruction des vocations agricoles des régions a pour finalité l'intégration de l'Algérie dans une dynamique de création des conditions pour accroître à terme la compétitivité des produits agricoles. Ceci devrait permettre par-là même l'aménagement des espaces agricoles pour les rendre plus attractifs pour des investissements internationaux favorisant ainsi l'implantation d'entreprises agro-alimentaires étrangères.

Cette politique de soutien au développement de la production nationale et de la productivité, s'inscrivant dans le cadre de la réduction de la facture alimentaire, s'efforce de promouvoir un intérêt particulier en direction des productions à avantages comparatifs qui pourront faire l'objet d'exportation. Ceci devrait s'obtenir par une série d'actions qui peuvent se résumer comme suit :

- la reconversion des systèmes de production ;
- la mise en valeur des terres par le régime de la concession ;
- le plan national de reboisement et les projets d'emploi rural ;
- le programme national de développement agricole et rural ;
- la mise en valeur dans les zones arides du sud ;
- le développement de la culture oasisienne.

Quant aux grands projets liés à ce qu'on peut appeler la grande mise en valeur, ils pourront dorénavant faire l'objet d'une ouverture aux investissements nationaux autant qu'étrangers.

### **Le contexte international**

Il est possible, au vu du potentiel que recèle le pays, de favoriser le développement du commerce extérieur qui ne représente aujourd'hui qu'un faible pourcentage des capacités, hors hydrocarbures, à l'échelle de l'ensemble de l'économie nationale. Pour ce faire, il y aurait lieu de développer et favoriser les investissements directs étrangers qui pourraient être quintuplés, selon un rapport de la Banque mondiale, pour le grand bien de la croissance et de l'emploi, car le développement des exportations va de pair avec la croissance et l'emploi. Les experts de la Banque mondiale ont effectivement établi que les pays de la zone MENA (Afrique du Nord et Moyen Orient) pourraient gagner jusqu'à 4% de surcroît de croissance par habitant s'ils venaient à redynamiser leur commerce hors hydrocarbures et l'investissement productif tout en améliorant leur productivité.

Pour améliorer leurs performances commerciales, la Banque mondiale recommande à ces pays une bonne gestion des taux de change, excluant la surévaluation, mais surtout la création d'un climat favorable à l'investissement et aux affaires tournées vers l'exportation. Selon cette même institution, il faut aller de l'avant en matière de réformes en veillant à ce qu'elles soient ancrées au commerce mondial et aider au développement des services sans lesquels il ne sera pas possible de se tailler une bonne place dans le commerce mondial (télécommunications, transports, services financiers, et amélioration de la qualité de l'administration).

Quant à la demande d'emploi, celle-ci est en constante augmentation, car dopée par la croissance démographique, le développement de l'instruction et de la formation professionnelle ; mais aussi l'arrivée des femmes qui en étaient exclues, il y a quelques années. Les femmes ont longtemps été des laissées-pour-compte du développement économique et social. Elles doivent donc, selon la Banque mondiale, être intégrées dans la dynamique du développement, en particulier le développement rural ; car on ne peut indéfiniment exclure du développement la moitié de la population.

Cependant, l'émergence d'accords régionaux fondés sur des regroupements protectionnistes, et la définition de nouvelles règles du jeu dans le fonctionnement des secteurs agricoles et des rapports à l'environnement vont introduire des incertitudes importantes aussi bien dans la prise en charge des politiques nationales de développement rural, que dans l'évolution du marché international lié aux intérêts de blocs de plus en plus puissants.

Cette évolution va exiger des processus incontournables pour une mise en conformité avec l'accord agricole de l'OMC (Marrakech 1994) et la poursuite de la libéralisation du secteur agricole qui devra faire l'objet de nouvelles négociations, car les productions agricoles de pays comme l'Algérie, et les autres pays du Maghreb, resteront longtemps dépendantes des politiques extérieures des pays européens, en particulier, comme la Politique agricole commune, mais aussi de tous les autres pays agricoles de la région.

L'intégration à l'OMC suppose des engagements qui risquent de ne laisser aux pays qui vont adhérer qu'une marge étroite de manœuvre dans la définition de leurs politiques nationales. Les réformes nécessaires exigées pour aboutir à la libéralisation des marchés portent en elles un risque de fragilisation des systèmes productifs agricoles de ces pays. Car dans ces régions les politiques d'environnement et les activités économiques sont encore très faiblement portées par les structures de l'État, et le niveau de développement atteint n'autorise pas de soutiens financiers importants. L'aide au développement et les soutiens financiers extérieurs s'avéreront donc déterminants.

Le problème reste de savoir comment préparer ces régions rurales à affronter un environnement, économique et politique, de plus en plus libéralisé. Leurs systèmes agricoles seront exposés à une concurrence plus accrue, et les pays ne disposent pas des ressources suffisantes pour accompagner les processus d'adaptation. Les processus en cours risquent donc, à terme, de contribuer davantage au processus de

paupérisation des populations et de dégradation des ressources, si ne sont pas pris en considération des mécanismes de soutien et d'encadrement par les pays riches qui actionnent le processus de mondialisation.

Les économistes avertis de ces pays préconisent qu'il reste cependant nécessaire de « maintenir le soutien interne pour des raisons de sécurité alimentaire même si les Programmes d'ajustement structurel ont réduit ces soutiens. Des réductions supplémentaires du soutien interne seront difficiles, car les revendications concernant la répartition des richesses créées se sont exacerbées depuis l'application des Programmes d'Ajustement structurel. Elles sont posées de façon récurrente et avec acuité par les populations à faibles revenus extérieurs ou celles qui vivent dans les zones rurales défavorisées ».

Les nouvelles règles du jeu économique mondial conduisant à l'ouverture totale du marché, à la levée des mesures de protection des productions agricoles nationales, et à une libéralisation des échanges de biens et produits auront des répercussions qui fragiliseront à coup sûr la sécurité alimentaire du pays si le contexte international demeure en l'état.

Les conséquences des réformes structurelles (Plan d'ajustement structurel lié à l'accord Stand-by signé avec le FMI en 1994) et de la politique des prix vont affecter les conditions matérielles et sociales de la production agricole. Ce sont en particulier les petits exploitants (qui forment l'immense majorité dans les campagnes algériennes) qui verront leurs conditions de vie bouleversées par ces changements.

### **La stratégie préconisée**

On fait souvent de la philosophie sur le développement durable, mais toutes les décisions prises, répondent à des exigences d'hyper court terme. Pourtant, il n'y aura pas de sortie de crise mondiale sans l'intégration des pays du Sud. Or, il existe, actuellement, un déficit colossal de régulation et de vision dans ce qu'on appelle, pour être politiquement correct, les bienfaits de la mondialisation. Les hommes politiques ont, dès lors, et nécessairement, un devoir de cohésion sociale. L'ultra libéralisme, tout seul, n'a pas d'avenir. Il faut un retour du politique.

Il y a, cependant, des pays qui auront de grosses difficultés pour développer leurs capacités de se réformer. Car les règles de la bonne gouvernance exigent de la transparence, de la responsabilité, et le respect des procédures, le tout accompagné d'un système de contrôle normalisé, inflexible, permanent et rigoureux. Car c'est cela qui fonde la décence d'un Etat dans une perspective de mondialisation.

Le principe de base du développement durable est d'établir un équilibre plus juste entre zones rurales et zones urbaines dans l'affectation des dépenses publiques dans les investissements en infrastructures, dans les services d'éducation, de santé et de communication. Pour cela, une part accrue des ressources disponibles doit être affectée à la promotion du développement rural et à la réalisation d'objectifs environnementaux.

Le développement intégré et durable d'un milieu rural vivant, basé sur la participation de tous, peut-il être un atout face à la mondialisation ? Et les pays comme

l'Algérie ont-ils la capacité d'être compétitifs sur ce terrain dominé par de grands trusts alimentaires ?

La politique du développement rural doit, dans cette perspective, être multidisciplinaire dans sa conception et multisectorielle dans son application, e, dans le même temps, privilégier l'approche territoriale. Elle devrait donc être fondée sur une approche intégrée, en réunissant dans un même cadre juridique et instrumental, l'adaptation et le développement de l'agriculture, la diversification économique, en particulier, les entreprises de petite et moyenne dimension et les services ruraux, la gestion des ressources naturelles, l'amélioration des prestations liées à l'environnement, ainsi que la mise en valeur du patrimoine culturel, du tourisme, et des activités de loisirs. Aussi décentralisée que possible, cette politique doit être fondée sur le partenariat et sur la collaboration entre tous les niveaux de responsabilité concernés.

À l'échelle des constats actuels on relèvera que l'élargissement des missions du secteur agricole au développement rural a constitué l'essentiel des interventions actuelles d PNDAR. Les résultats de l'évaluation des actions du PNDAR pour le premier semestre 2002 sont encourageants : la relance de l'investissement a été un des résultats les plus prometteurs surtout que l'investissement privé se manifeste par un niveau qui traduit un intérêt de plus en plus croissant à l'activité agricole, notamment dans le domaine de l'agroalimentaire.

Le soutien aux petites unités de conditionnement et d'exportation des fruits et légumes traduit un retour de l'Algérie dans le commerce international. On relève dans le même temps une reprise en amont de l'industrie telle que la production d'unités de fabrications de matériel d'irrigation goutte à goutte et en aval une petite industrie de transformation et conditionnement des produits en particulier pour l'oléiculture. Tout cela contribuera probablement à la préservation des ressources naturelles et l'amélioration de la production nationale. On peut ainsi considérer que la période de désinvestissement qu'a connu le secteur agricole est terminée.

### **Les perspectives ouvertes de la mondialisation**

Parmi les effets positifs de la mondialisation, on peut citer : le partenariat, la synergie et la concertation Ces aspects méritent d'autres développements. On peut cependant s'interroger d'ores et déjà sur la nécessité de définir des indicateurs pour mesurer et évaluer certains des effets de cette mondialisation. Or, au vu des tendances actuelles observées dans l'accaparement des revenus pétroliers, la déstructuration industrielle de l'économie nationale et le mode de répartition des revenus par l'État, on peut considérer que sans investissement productif et avec la faible croissance économique actuelle, il sera difficile d'assurer une véritable sécurité alimentaire des populations vulnérables. De quels indicateurs aura-t-on alors besoin dans le processus d'adaptation de ces agricultures pour leur avenir face à cette mondialisation ?

Le principe d'un soutien financier public pour le développement rural, harmonisé avec une gestion adéquate des ressources naturelles est partout admis. Mais si les réformes successives de la politique agricole et des politiques de développement rural en ont amélioré la transparence et l'efficacité, un certain nombre d'incohéren-

ces et de doubles emplois peuvent apparaître face au mécanisme de mondialisation et à la complexité des dispositifs juridiques.

Peut-on promouvoir la valorisation du potentiel local pour assurer le développement durable des zones rurales et, en particulier, à soutenir les initiatives privées ou émanant des communautés locales, qui prennent pleinement en compte la globalisation des marchés et la mondialisation des flux, mondialisation qui reste, en termes simples, une mise en réseau ?

Pour ce faire, il y aurait lieu d'agir dans le sens d'une triple intégration : nationale, régionale, mondiale. Nationale par la rupture des déséquilibres et des inégalités avec notamment un système bancaire modernisé, régional par la création d'une zone d'échanges préférentielle entre pays du Maghreb qui se transformerait en zone de libre-échange puis en union douanière et enfin en union économique et monétaire, mondiale par l'adhésion à l'OMC.

Un des acquis les plus importants qui s'instaure avec l'émergence de la gouvernance mondiale c'est qu'il ne peut y avoir de développement durable sans lutte contre la pauvreté. Et cette lutte contre la pauvreté passe impérativement par le développement des agricultures des pays en voie de développement. Pour ce faire, il y a lieu d'encourager le commerce équitable, autrement dit assurer la mise en place d'un système capable de rémunérer de manière plus juste les produits agricoles des pays du Tiers-monde. Car, fondamentalement, c'est l'agriculture qui est au cœur de toute stratégie de développement durable.

### Bibliographie

- Agri.Med : Agriculture, pêche, alimentation et développement rural durable dans la région méditerranéenne*, 2004, Rapport annuel 2004, Paris, Centre international de Hautes Études agronomiques méditerranéennes-CIHEAM.
- Banque mondiale, 1999, *République algérienne démocratique et populaire. Croissance, emploi et réduction de la pauvreté*, Volume II, Washington, Banque mondiale.
- Banque mondiale, 2000, *La pauvreté en République algérienne démocratique et populaire*, Washington D.C., Banque mondiale.
- Bedrani, S., 1999, *Rapport sur l'agriculture en Algérie*, Paris, CIHEAM.
- Benbekhti, O., 2004, *La stratégie sociale du développement rural : introduction aux méthodes de l'approche participative*, Oran, Éditions Dar El Gharb.
- Bencharif, A., 1998, *L'analyse stratégique du secteur des IAA dans les pays du Maghreb - Les enjeux et les défis de la libéralisation et l'internationalisation*, Montpellier, CIHEAM-IAMM, Ronéo.
- Campagne, P., 1998, *Mondialisation, systèmes agro-alimentaires et paysanneries, communication au symposium « Globalisation et systèmes agro-alimentaires »*, Caracas, juillet.
- Cernea, Michael M.(éd.), 1998, *La dimension humaine dans les projets de développement*, Paris, Éditions Karthala.
- CNUED (Conférence des Nations Unies pour l'environnement et le développement), 1992. Déclaration de Rio et Action 21, Nations Unies.
- Cote, M., 1993, *L'Algérie ou l'espace retourné*, Alger, Média-Plus.

- Ferguene, A., Hsain A., 1998, « Développement endogène et articulation entre globalisation et territorialisation », in *Région et développement*, Paris, L'Harmattan.
- Froger, G., 1992, *Les approches méthodologiques du développement soutenable*, Cahiers du CBE, numéro 101.
- Mélanges offert à Pierre Campagne par le RAFAC : Itinéraires méditerranéens. Montpellier, CIHEAM-IAM.
- RADP / Ministère chargé de la Solidarité, 2000, Première conférence nationale sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, Alger, Palais des Nations, octobre.
- RADP / Ministère Délégué chargé du développement rural, 2004, Stratégie nationale de développement rural durable, Alger.
- RAFAC, 2000, *Agricultures familiales et développement rural en Méditerranée*. Paris, Éditions Karthala et Éditions du CIHEAM.
- Sid Ahmed, A. (sous la direction de), 1998, *Économies du Maghreb : l'impératif de Barcelone*, Paris, CNRS Éditions.
- Sid Ahmed, A., 1995, *Economie politique de la transition dans les pays en développement*, Paris, Publisud.
- Sid Ahmed, A., 1995, « Vers une nouvelle stratégie maghrébine de développement », in Daguzan, J.-F. et Girardet, R. (dirs.), *La Méditerranée, nouveaux risques nouveaux défis*. Paris, Publisud, pp.167-255.
- Union du Maghreb Arabe (Présidence du conseil), 1992, *La Charte maghrébine pour la protection de l'environnement et le développement durable*, (Texte en langue arabe).